

Compressions dans les CPE –

Les discussions se poursuivent entre l'Association québécoise des CPE et le ministère de la Famille

Montréal, 28 mars 2013 – Le dialogue se poursuit entre l'Association québécoise des CPE (AQCPÉ) et le ministère de la Famille. Le comité de travail formé entre autres, d'Hélène Gosselin, présidente de l'AQCPÉ, de Louis Sénécal, directeur général de l'AQCPÉ, du cabinet de la ministre de la Famille ainsi que des représentants du ministère de la Famille s'est rencontré aujourd'hui pour la troisième fois.

« Nous sommes satisfaits que les discussions avancent et de nouvelles rencontres sont prévues dans les prochains jours. Nous sommes présentement à la recherche de compromis acceptables pour toutes les parties », a affirmé Hélène Gosselin à la sortie de la rencontre.

L'AQCPÉ n'émettra pas de nouveaux commentaires jusqu'à nouvel ordre.

-30-

L'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPÉ) est un réseau d'entreprises d'économie sociale représentant les intérêts de la très grande majorité des centres de la petite enfance et bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial, partout au Québec. Forte d'un tel membership, l'AQCPÉ est ainsi la seule association nationale pleinement représentative des parents-administrateurs de CPE, CPE-BC et BC de toutes les régions du Québec.

L'AQCPÉ est reconnue auprès de ses nombreux partenaires comme un acteur de premier plan en petite enfance et sa mission est d'exercer un leadership national sur l'ensemble des enjeux liés aux services éducatifs et de garde à l'enfance.

Renseignements :

Geneviève Blanchard

Conseillère principale

Service des communications

Tél. : 514 326-8008, poste 218

Tél. (sans frais) : 1 888 326-8008

Cell : 438-837-6700

Télé. : 514 326-3322

Courriel : genevieve.blanchard@aqcpe.com

www.aqcpe.com

www.twitter.com/aqcpe

www.facebook/aqcpe